

A mémoire, vecteur de l'organisation spatio-économique (Le cas français)

Christel Alvergne
INRS-Urbanisation
Institut national de la recherche scientifique
Montréal H2X 2C6

The record of Man's adaptation to, and interaction with, his physical environment suggests that a comprehensive theory of society of economy should be able to unravel the dynamic interplay of forces not only currently but also over the past.

W. ISARD, 1956

Dans la période contemporaine, des logiques territoriales inattendues apparaissent, et interpellent la science régionale. Les industries de pointe ne se développent pas dans les grandes agglomérations urbaines, comme l'aurait laissé supposer le principe christallerien d'organisation urbaine pyramidale. Aux États-Unis en particulier, ces activités n'ont pas émergé dans les plus grandes métropoles, mais dans des villes moins importantes, comme Détroit, Chicago, Dallas ou Phoenix. Quand ces activités se sont établies dans des grandes métropoles, elles n'ont pas choisi le centre mais la périphérie, comme le montrent les exemples de la Silicon Valley à San Francisco ou de la Route 128 à Boston. Alors que la Silicon Valley et la Route 128 sont spécialisées dans des industries de haute technologie, et qu'elles se sont développées selon des procédures apparemment similaires, ces deux régions se trouvent aujourd'hui dans des situations très différentes. L'une périlite, tandis que l'autre conserve encore une perspective favorable.

Ces logiques territoriales ne peuvent pas être comprises sans intégrer l'importance et le poids du passé. En s'installant sur des espaces vierges de toute histoire industrielle, les communautés productives naissantes peuvent se dégager des traditions sociales et économiques, et instituer plus facilement de nouvelles pratiques. Elles bénéficient alors d'un environnement peu urbanisé, permettant d'aménager un cadre de vie conforme aux aspirations sociales contemporaines. Ceci explique probablement une large part de la localisation des activités de haute technologie (Scott et Storper 1987), ainsi que les différences entre la Route 128 et la Silicon Valley. Le passé du Massachusetts a influencé l'organisation et les orientations du système industriel. En revanche, l'absence d'histoire industrielle de la Silicon Valley, et la distance entre les chefs d'entreprise et les institutions politiques et économiques locales ont facilité le modelage progressif de relations nouvelles et différentes (Saxenian 1994).

Pourtant, la science régionale se consacre à l'analyse des transformations, et minimise de ce fait l'existence d'effets d'inertie. Les mutations souterraines, dont les conséquences ne sont perceptibles qu'à très long terme, ou seulement si un événement les révèle, sont rarement considérées, à quelques exceptions (Lacour 1993). ⁽¹⁾ Implicitement, l'espace est considéré comme parfaitement malléable. Il est supposé capable de transformations successives, d'ajustements quasi-simultanés. Cette tendance est naturelle, les mutations productives contemporaines interpellent et justifient une analyse des changements. Mais elle occulte une composante essentielle de l'espace économique. Les phénomènes productifs prennent forme dans l'espace, mais celui-ci n'est pas seulement le résultat de forces contemporaines. Les territoires sur lesquels ces mécanismes entrent en jeu ne sont pas neutres. Le passé introduit des retards, des blocages, facilite ou stimule certaines localisations.

Mais constater le poids du passé ne suffit pas. Encore faut-il comprendre la manière dont il se cristallise dans l'espace. Cet article propose un éclairage empirique, à partir de l'exemple de l'organisation spatio-économique française, et de son évolution au cours des vingt-cinq dernières années. Le paysage économique français contemporain, et ses transformations peuvent s'analyser comme la conjugaison de logiques spatiales diverses, nées à des périodes différentes, qui ont été mémorisées et se sont perpétuées dans le temps. Cette interprétation permet de comprendre les caractéristiques et l'évolution des structures de travail régionales françaises au cours des deux dernières décennies. L'espace économique est organisé autour de deux forces principales. Une logique de centralité, qui fonde le poids et le rôle de la capitale dans l'espace français. Ce phénomène de concentration de l'activité économique sur les pôles constitue un thème récurrent de l'économie spatiale (Jayet, Puig et Thisse 1996). Il est réactualisé par la mondialisation des circuits d'échanges, l'exacerbation et les modifications des termes de la concurrence (Philippe 1991; Veltz 1993). La seconde logique qui structure l'espace français s'exprime au travers d'une spécialisation des espaces. Les mutations technologiques et productives contemporaines provoqueraient un renversement des dynamiques. La crise des industries lourdes affecte les régions sur lesquelles ces activités étaient localisées, tandis que l'émergence de nouvelles productions est susceptible de bouleverser le paysage économique (Aydalot 1985; Thireau 1993; Uhrich 1988).

Structuration de l'espace économique français

Cette section n'a pas pour objectif de raconter l'histoire de l'espace économique français. Il s'agit plutôt de lire les transformations du paysage économique pour en extraire les éléments permettant de mieux comprendre l'organisation spatio-économique française contemporaine. Le paysage économique est le résultat d'une forme de stratification. L'observation des sédimentations successives, et de leur superposition permet de comprendre l'organisation spatiale contemporaine. Les logiques de localisation et d'immersion dans l'espace sont "filtrées par l'acquis antérieur" (Loinger 1990: 2), selon les formes d'apprentissage qui se sont progressivement installées.

On peut distinguer dans l'histoire trois grandes périodes, au cours desquelles les logiques d'organisation de l'espace sont différentes. La première période est marquée par l'importance des systèmes productifs locaux. Elle dure jusqu'à la révolution industrielle. L'espace est organisé autour de groupements, urbains ou ruraux. Ces systèmes fonctionnent en quasi-autarcie, les acteurs économiques trouvant dans leur environnement proche les ressources et les débouchés nécessaires à leur activité.

Les difficultés de transport et de communication, l'absence de système technique permettant une production en grande série empêchent l'extension de la production. L'activité économique est organisée autour de complexes territoriaux. Les soieries à Lyon, les urbains, la quincaillerie et les aciers spéciaux à Saint-Étienne, les calicots en Alsace, les tissus de laine et de coton à Roubaix en sont quelques exemples (Piore et Sabel 1984: 47). Le système de production artisanal a des racines profondes, et a longtemps structuré l'organisation spatio-économique française. D'une part, l'importance des spécificités régionales empêche la constitution d'un véritable marché national, la demande restant très hétérogène. "La diversité économique double la diversité régionale: elle l'éclaire, et, dans une certaine mesure, elle l'explique" (Braudel 1986: 55). D'autre part, la tradition de compagnonnage dans l'organisation du travail explique le souci de qualité qui prévaut dans la production industrielle, et qui freine les logiques de production en grande série.

Progressivement, la première, puis la seconde révolution industrielle font naître de nouveaux secteurs, transforment l'organisation productive, élargissent les perspectives spatiales des acteurs et modifient leur mode d'insertion dans l'espace.

On entre dans une seconde période, au cours de laquelle des logiques spatiales différentes se mettent peu à peu en place. Il s'agit d'une phase de transition, de passage vers de nouvelles formes de structuration du territoire.

Les progrès des techniques de transport et de communication assurent la cohésion entre l'extension du volume de la production (et la spécialisation qui en résulte) et l'élargissement des débouchés. Au cours de la première moitié du XIXe siècle, le réseau des canaux triple, le prix du transport routier diminue de moitié, et le trafic progresse de façon importante. L'apparition du transport ferroviaire facilite considérablement les déplacements.

Les logiques de concentration et de taylorisation des organisations productives se développent progressivement. Plusieurs raisons se conjuguent pour expliquer que ces logiques aient pu être progressivement poussées aussi loin en France (Piore et Sabel 1984: 178 et s.). Les modalités d'exercice du pouvoir syndical limitent l'influence des travailleurs dans l'entreprise (coercition du patronat, tradition de regroupement syndical non pas au sein de l'usine, mais au sein de la communauté des travailleurs qualifiés). Au XXe siècle, les nationalisations entraînent la constitution de grandes industries et de grandes banques. Un mouvement de fusion des petites entreprises, ou d'absorption de ces unités par de plus grandes provoque la formation de firmes concurrentielles sur les marchés nationaux. De plus, l'État agit pour la formation d'un marché national capable de

soutenir la production en grande série (barrières douanières jusqu'en 1950, contrôle des salaires, instauration d'un revenu minimum).

Une troisième période début dans la seconde moitié du XXe siècle. La concentration industrielle et l'automatisation des procédés de production autorisent la mise en oeuvre des principes tayloriens et fordistes d'organisation du travail. Progressivement, de nouveaux modes de structuration de l'espace s'instituent.

Les économies traditionnelles se sont trouvées dominées par d'autres logiques, beaucoup plus sélectives de l'espace. On est ainsi passé d'une organisation spatio-économique formée d'un ensemble de complexes territoriaux à une configuration beaucoup plus ségrégonniste. La division spatiale du travail procède de cette nouvelle logique.

Le passage à cette nouvelle organisation spatiale a été possible non seulement parce qu'un faisceau d'événements s'est produit: progrès des télécommunications et des transports, innovations organisationnelles, etc. ⁽²⁾ Mais également parce que l'organisation spatio-économique antérieure autorisait ce redéploiement spatial. Les grandes entreprises, pratiquant une stratégie de localisation fondée sur une dissociation spatiale de leurs fonctions et qualifications, ont trouvé dans les régions du nord une main d'oeuvre féminine et bon marché, libérée par le déclin de l'agriculture. Ces espaces étaient situés à proximité de la capitale, ce qui favorisait les relations entre établissements. Ainsi, les économies locales de ces espaces ont été progressivement étouffées par la logique de division spatiale du travail. Cette organisation spatio-économique s'est implantée avec d'autant plus de facilité qu'elle se caractérise par son aptitude à réutiliser le paysage économique passé, en s'appuyant sur la centralité parisienne.

Celle-ci a fortement marqué le paysage économique, de telle sorte que son empreinte reste encore très présente. Cette stratégie a provoqué la constitution d'économies locales dominées par des industries extérieures. La capacité d'apprentissage de ces espaces est très faible, et le coût de reconversion ou d'adaptation très élevé.

En revanche, dans les régions moins marquées par la stratégie de désarticulation fonctionnelle et hiérarchique des grandes entreprises, les perspectives sont beaucoup plus favorables. Ces espaces ont été essentiellement structurés par la première période, et bénéficient maintenant de leur tradition commerciale et administrative. Ils se caractérisent également par une autonomie et une indépendance vis-à-vis du pouvoir parisien.

Cette brève description de la trajectoire de l'espace économique français replace le contexte contemporain en perspective. Ses caractéristiques seront maintenant analysées de façon empirique.

Structures de travail et trajectoires régionales

Dans cette partie, une analyse empirique permet de caractériser les évolutions de l'espace économique français au cours des 25 dernières années (1969-1992).

Les transformations du paysage économique sont analysées en terme de structure de travail du système productif. Pour cela, on distingue, au sein des effectifs industriels de grands groupes d'effectifs, selon la place qu'ils occupent dans l'organisation et dans la hiérarchie de leur entreprise. Quatre fonctions industrielles (recherche, commerce, administration et production) sont mises en évidence, au sein desquelles quatre niveaux hiérarchiques sont distingués (cadres, techniciens, ouvriers et employés qualifiés, ouvriers et employés non qualifiés).⁽³⁾ À ces effectifs industriels, on ajoute l'analyse de trois branches tertiaires. On considère en effet que le système productif est constitué de l'industrie, des services dont l'organisation est proche de celle de l'industrie (les banques et les assurances) et des services marchands aux entreprises, dont l'activité est principalement orientée vers la satisfaction des entreprises.

L'originalité de la méthode retenue se justifie par le souci de restituer les formes de mémorisation et les capacités d'apprentissage de tissus économiques locaux. En effet, ce choix se justifie de différentes manières.

En premier lieu, la méthode permet de rendre compte des transformations des structures de travail, au-delà des stratégies organisationnelles. En effet, les nomenclatures sectorielles, en distinguant seulement des branches d'activités occultent les processus de tertiairisation internes à l'industrie. En revanche, elles mettent en exergue les stratégies d'externalisation des activités tertiaires. De ce fait, la méthode retenue permet de montrer les permanences et les changements structurels, au-delà des stratégies d'internalisation et d'externalisation.

En second lieu, on peut, grâce à cette méthode appréhender les niveaux et potentiels de développement des tissus économiques locaux. Le niveau de qualification de la main d'oeuvre constitue un bon indicateur des revenus distribués, et révèle de façon indirecte l'intérêt du travail. De plus, les caractéristiques de la main-d'oeuvre locale, la présence de compétences modulables, l'adéquation ou le désajustement des structures de travail avec l'évolution économique nationale traduisent la capacité d'apprentissage des espaces. On fait l'hypothèse que la présence dans une région de qualifications élevées et de savoir-faire non spécifiques constitue un atout, lui permettant d'intégrer avec succès les changements de l'environnement. Ces indicateurs, tirés des structures de travail, sont d'ailleurs fortement corrélés avec ceux traditionnellement retenus pour appréhender le développement des régions.⁽⁴⁾

À partir de cette méthode, l'analyse empirique montre comment l'espace économique français est structuré autour de deux tendances. Une logique de centralité s'exprime au travers d'une concentration des activités les plus sophistiquées sur la région parisienne et une logique de spécialisation oppose les régions industrielles aux régions tertiaires. Chacune d'elles procède d'une dynamique différente. La logique de centralité est le résultat d'un processus cumulatif, tandis que la seconde provoque des renversements et

des ruptures d'évolution. L'une et l'autre seront analysées dans leur dimension dynamique.

Dynamique de la logique de centralité

Depuis plusieurs siècles, la France se caractérise par une organisation centralisée de l'espace. La place de la capitale dans le paysage économique procède d'un processus historique cumulatif, que les volontés publiques successives ont peu remis en cause.

Depuis le milieu du XXe siècle, la politique d'aménagement de l'espace a consisté en une volonté affirmée des pouvoirs publics de limiter l'hypertrophie de la région parisienne. Par le mécanisme de l'agrément, les entreprises désireuses de s'installer dans la capitale étaient contraintes d'obtenir une autorisation. Cette procédure avait été mise en oeuvre dans les années cinquante, et abolie à l'indifférence quasi-générale en 1985 (Lajugie 1989). Son influence sur l'aménagement du "désert français" peut être discutée, mais les résultats avancés ci-dessous montrent que les efforts réalisés dans ce domaine ne sont probablement pas à la mesure des résultats attendus. ⁽⁵⁾ Malgré les volontés politiques, malgré les progrès de techniques de communication et d'information, la capitale polarise encore très fortement l'espace français.

Au cours des vingt-cinq dernières années, la région perd des emplois. Mais cette réduction est sélective. En conséquence, la spécialisation de la région en emplois informationnels, qualifiés et tertiaires progresse, et la centralité de l'espace économique français s'accroît.

Réduction des effectifs en Île de France

Par des coûts de localisation très élevés (coûts liés à la congestion urbaine, coûts fonciers, coûts de reproduction de la main-d'oeuvre), la capitale génère des déséconomies d'agglomération, qui font fuir certaines activités. Cette région concentrait en 1969 plus de 25% des effectifs industriels, contre moins de 20% en 1992. Ceci équivaut à une perte de 450 000 emplois environ (ce qui correspond à une baisse de 40% des effectifs initiaux). ⁽⁶⁾

Le phénomène n'est pas propre à la France, il concerne la plupart des pays développés. Après une longue période de croissance des villes, les taux d'urbanisation diminuent dans la plupart des pays développés. Les grandes métropoles perdent des emplois, principalement industriels (Hall 1984, 1987).

Quelle que soit la source statistique retenue (Recensements Généraux de Population ou ESE), on observe un déclin des emplois industriels, qui débute avant les crises pétrolières, mais qui s'accélère à partir de 1975.

Cette évolution provoque une réduction du poids de la capitale dans l'ensemble national, dans tous les types de métiers. Alors que l'Île de France concentrait le quart des emplois industriels en 1969, sa part passe à 19% en 1992 (ESE). En ce qui concerne les effectifs les plus qualifiés, cette part diminue de 48% en 1969 à 41% en 1992 pour les cadres, et de 48,40% à 43,36% pour la force directionnelle. ⁽⁷⁾ Le déclin est particulièrement flagrant pour les fonctions tertiaires de l'industrie. La capitale ne concentre "plus que" 31% des effectifs de la fonction recherche et développement en 1992 (contre 47% en 1969), et 34% des fonctions commerce et administration (contre 44% en 1969). Le poids de la capitale diminue également dans le secteur des assurances (de 65% en 1975 à 53% en 1992). En revanche, pour les autres branches tertiaires, la proportion d'effectifs localisés en Île de France progresse (de 50% à 53% pour les services marchands aux entreprises, et de 44% à 46% pour les banques) entre 1975 et 1992. ⁽⁸⁾

TABLEAU 1 Taux de croissance annuels moyens des emplois en île de France (en %)

	RGP	ESE		
	1975-1990	1969-1975	1975-1988	1988-1992
Emploi total	0,37	-0,75	-1,92	-0,70
Industrie	-2,11 ¹	1,32	-3,54	-2,26
SME	4,33	n.d.	2,46	2,57
Banques	0,81	n.d.	0,06	0,14
Assurances	-0,42	n.d.	-1,42	-0,71
Services marchands	1,68	n.d.	n.d.	n.d.

Note: 1. Les industries hors de BTP.

Source: Recensements, et Enquête structure des emplois.

Le phénomène n'est pas consécutif à la crise. Il l'a précédée pour s'accélérer par la suite. Ainsi, toutes les activités ne sont pas affectées de façon identique par ce mouvement, et cela tend à transformer la situation de l'Île de France à l'égard du territoire national, voire international.

Processus de filtrage des évolutions en Île de France

Les emplois les plus qualifiés et les plus impliqués dans les processus de décision se déconcentrent moins rapidement de l'Île de France, comme l'indique le graphique qui suit.

La capitale amplifie les évolutions nationales. Plus un groupe d'emplois décline au niveau national, et plus il se déconcentre de la région capitale. En sens inverse, plus un métier ou un secteur est en position favorable, et moins il quitte l'Île de France. Ce phénomène de filtrage transforme la situation de cette région dans l'ensemble national, mais aussi international.

GRAPHIQUE 1 Filtrage des activités économiques en Île de France entre 1969 et 1992

TABLEAU 2 Coefficients de spécialisation de l'île de France (industriels), 1969, 1988, 1992 ⁽⁹⁾

	cadres	force dir	ing tec	recherche	nce et adm	production
1969	1,90	1,93	1,21	1,88	1,75	0,79
1988	2,13	2,16	1,85	1,85	1,78	0,68
1992	2,19	2,31	1,98	1,67	1,83	0,66

Source: ESE

Renforcement de la fonction métropolitaine de la capitale

La polarisation de l'Île de France sur l'espace français tend à s'intensifier. Alors qu'elle perd des effectifs, la capitale devient de plus en plus sélective. Elle est, plus que jamais, le lieu en France où les concentrations d'emplois qualifiés et des fonctions supérieures de l'entreprise sont les plus fortes. Ainsi, la structure de l'emploi parisien, sa densité en équipements de communication et d'information, sa position au niveau européen et international font de la région capitale une métropole internationale. Elle renforce de façon considérable sa position dans la plupart des emplois tertiaires et qualifiés.

TABLEAU 3 Coefficients de spécialisation de l'île de France (services), 1975, 1988, 1992

	SME	banques	assurances
1975	1,90	1,68	2,46
1988	1,95	1,50	1,89
1992	2,06	1,80	1,89

Note: Ces coefficients sont obtenus à partir du calcul $(E_{ir}/E_r)/(E_{if}/E_f)$. E_{ir} , emploi dans le secteur tertiaire en île de France; E_r , Emploi total en île de France (industrie+services, soit SME+Banques+Assurances); E_{if} , Emploi dans le secteur tertiaire en France; E_f , Emploi total en France (industrie+services).

Source: ESE

La spécialisation de l'Île de France se renforce dans les emplois qualifiés et de direction. L'évolution est moins significative sur les autres fonctions tertiaires: la spécialisation dans la recherche et développement diminue légèrement. Au début des années 90 la capitale reste cependant très fortement spécialisée dans tous les emplois métropolitains. Dans les banques et les assurances, la spécialisation se réduit (tableau 3). Ceci peut s'expliquer par un rapprochement de ces activités vers la clientèle. En revanche, la spécialisation dans les services marchands aux entreprises progresse. Cette branche très métropolitaine reste fortement concentrée dans la capitale.

Ainsi, le processus de concentration des activités dans la région capitale s'auto-entretient. Les mesures mises en oeuvre par les pouvoirs publics n'ont pas permis de remettre en cause ce processus cumulatif. Ceci témoigne de la force avec laquelle cette logique a structuré le paysage économique, et de sa prégnance sur le territoire. Trente ans d'une politique de l'agrément n'ont pas permis de renverser plusieurs siècles de centralisme politique et économique.

Dynamique de la logique de spécialisation

Les spécialisations de l'emploi dans les régions apparaissent au fur et à mesure des cheminements locaux. Dans la partie qui suit, une analyse statistique permet de vérifier de façon empirique dans les régions françaises l'évolution des spécialisations et l'influence du passé au cours des vingt-cinq dernières années. Pour cela, la source statistique et la méthode retenues sont identiques. La situation des régions dépend de trois éléments:

Les structures de travail en début de période, qui sont, en quelque sorte, les situations régionales initiales.

L'évolution de ces structures sur la période étudiée. Une évolution plus ou moins favorable dépend de la situation initiale, mais également de la capacité des espaces régionaux à dépasser leur position originelle.

Les structures de travail en fin de période qui sont, évidemment, le résultat direct des deux éléments précédents.

GRAPHIQUE 2 Schéma de la méthode d'analyse de l'évolution des structures de travail régionales

Une méthode graphique simple permet d'illustrer simultanément ces trois caractéristiques pour les régions françaises. Elle permet de visualiser sur un même schéma l'ensemble des situations régionales (Graphique 2).

En abscisses sont indiquées les spécialisations respectives de chaque région, dans un groupe d'emploi (cadres, fonction recherche et développement, fonctions commerce et administration) en début de période (1969): C_{s69} . En ordonnées, on place les régions selon leur situation en 1992: C_{s92} . Les coefficients de spécialisation sont calculés par rapport à la province. Ceci permet de mieux restituer les spécificités régionales, sans qu'elles ne soient écrasées par le poids de la capitale.

Sur ce graphique, trois droites jouent un rôle particulier.

La droite d'équation $C_{s69}=1$: 1. Cette droite sépare le plan en deux parties. Dans la partie droite ($C_{s69}>1$), on trouve les régions dont la situation initiale était plutôt favorable, puisque la proportion du groupe d'emploi était supérieure à sa part en province. Dans la partie gauche ($0 < C_{s69} < 1$), les régions ont un passé pauvre, eu égard au phénomène étudié.

La droite d'équation $C_{s92}=1$: 2. Dans la partie du graphique supérieure à cette droite ($C_{s92}>1$), les régions connaissent une sur-représentation de ce groupe d'emploi en fin de période. En revanche, en dessous de la droite ($C_{s92}<1$), l'emploi est sous-représenté à la fin de la période.

La droite d'équation $C_{s92}=C_{s69}$: 3. Sur son côté droit, les régions ont donc enregistré une diminution de leur spécialisation ($C_{s92}<C_{s69}$). En revanche, dans la partie gauche, les régions connaissent une progression des coefficients de spécialisation, les valeurs en 1992 étant supérieures à celles de 1969 ($C_{s92}>C_{s69}$).

Trois axes et six cadrans apparaissent. L'axe du passé, qui caractérise les régions, selon leur situation initiale. Plus la région est située à droite, et plus son passé a été favorable. L'axe du présent permet de comparer les régions selon leurs caractéristiques en fin de période. Enfin, l'axe de la dynamique est perpendiculaire à la première bissectrice et distingue les régions selon l'évolution de la structure étudiée. Le plan est divisé en six cadrans.

Évolutions régionales dépendantes du passé: les cadrans I et VI, correspondent aux régions dont l'évolution, et la situation en fin de période est directement liée à la structure initiale. Dans ces régions, passé et évolution sont cohérents: la présence (ou l'absence) du type d'emploi étudié en début de période peut expliquer la croissance relative favorable (défavorable). Dans le cadran I, la dépendance du passé est favorable. Ces régions ont bénéficié d'une situation initiale favorable, et d'une croissance de la part du groupe d'emploi. Ces régions ont de tout temps concentré et attiré les effectifs étudiés. Dans le cadran VI, la dépendance du passé est défavorable. Ces régions ont un passé pauvre, et la situation actuelle est inférieure à la moyenne provinciale. Ces régions enregistrent une régression relative de leur position. Elles ont été défavorisées par le passé, et reculent encore par rapport aux autres.

Évolutions régionales autonomes du passé: dans ces régions, les évolutions sont plus indépendantes de la situation initiale. Ceci correspond aux autres cadrans du graphique (cadrans, II, III, IV, V).

Les régions situées dans les cadrans II et III ont compensé un passé défavorable par une bonne évolution relative (autonomie favorable). Grâce à cela, les régions de la classe II ont, en fin de période une densité d'emploi supérieure à la moyenne provinciale. Les régions de la classe III n'ont pas encore dépassé cette moyenne, mais il est probable que, sous l'effet de leur croissance relative, elles passent progressivement du cadran III au cadran II.

Dans les cadrans IV et V, les régions ont connu un passé riche, mais les évolutions relatives sont défavorables (autonomie défavorable). Les régions du groupe IV sont encore dans une position provinciale favorable, du fait de leur passé riche. Mais il est probable que, par suite de leur faible évolution relative, ces régions passent progressivement dans la partie V du graphique.

Cette méthode permet de rendre compte des évolutions régionales des structures de travail sur la période 1969-1992. Sur les graphiques qui suivent, sont indiquées les situations régionales pour trois types d'emplois, considérés comme les plus caractéristiques du développement des régions: les cadres et ingénieurs (graphique 3), la fonction recherche et développement industrielle (graphique 4) et les fonctions commerce et administration industrielles (graphique 5).

GRAPHIQUE 3 Cadres et ingénieurs

GRAPHIQUE 4 Fonction recherche et développement

GRAPHIQUE 5 Fonctions commerce et administration

Le découpage géographique est celui des régions administratives françaises (l'Île de France est exclue). Une carte en annexe II permet de situer ces différentes régions françaises.

La plupart des régions se situent dans les cadrans I et IV, ce qui signifie que leur situation est, au début des années 90, fortement dépendante de la trajectoire passée, dans un sens favorable ou défavorable. Ceci montre également que les hiérarchies régionales s'accroissent entre 1969 et 1992.

D'une façon générale, les régions du sud sont en situation de dépendance favorable du passé (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Aquitaine). Déjà spécialisées dans les emplois tertiaires et qualifiés en début de période, ces régions enregistrent des évolutions structurelles relatives favorables, qui les placent largement en dessus de la moyenne provinciale en 1992. Ces régions sont restées relativement indépendantes du processus de disjonction fonctionnelle et hiérarchique. Elles bénéficient d'une tradition tertiaire, d'un appareil de formation

qualifié, et sont encore très marquées par les logiques spatiales de la première période historique: tissu de PME, autonomie du pouvoir économique. Mais cette tendance générale doit être nuancée.

Pour certains groupes d'emplois, on trouve le Languedoc-Roussillon, la Bretagne, l'Aquitaine et l'Auvergne dans les cadrans II et III. Parties de situations initiales défavorables, elles connaissent des évolutions remarquables. Le Languedoc se trouve, du fait de cette évolution, bien pourvu d'emplois tertiaires et qualifiés. En revanche, la Bretagne n'a pas encore franchi la droite 2, mais la progression de ses spécialisations permet d'envisager une telle trajectoire.

L'Alsace et l'Aquitaine, ainsi que Rhône-Alpes et l'Auvergne se trouvent, pour certains groupes d'emplois, dans le cadran IV. Ces régions enregistrent de évolutions légèrement négatives, mais elles ne peuvent pas être réellement considérées en situation d'autonomie au passé défavorable, dans la mesure où ces évolutions sont relativement timides, et ne se retrouvent pas pour l'ensemble des emplois.

Les régions du cadran VI sont en situation de dépendance historique défavorable. Il s'agit principalement des régions très structurées par la disjonction fonctionnelle et hiérarchique, et dont les structures de travail conservent les marques de la troisième période historique mise en évidence précédemment (régions du bassin parisien, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Franche-Comté, Bretagne et Poitou-Charentes). Ces régions sont en partie commandées de l'Île de France, où sont implantés la plupart des sièges sociaux des industries régionales. Ces espaces ont subi les effets d'une polarisation, amplifiée depuis les années cinquante par l'amélioration des transports et des télécommunications, et l'émergence de nouveaux modes d'organisation des entreprises. Ces régions, spécialisées dans des activités en déclin et dans des savoir-faire rigides ont subi la crise de plein fouet. Dans certains cas, la tradition sociale de syndicalisme et de luttes ouvrières, le développement d'une conscience de classe, donne de ces régions une image défavorable qui accentue le problème. De plus, l'intensité de l'industrialisation a entraîné une urbanisation particulièrement génératrice de déséconomies d'agglomération.

Le paysage économique français s'est donc progressivement structuré autour de deux tendances, une organisation polarisée, et un fort contraste entre les régions industrielles et les régions plus tertiaires. Cette seconde logique de structuration provoque aujourd'hui un renversement des hiérarchies et des dynamiques locales ⁽¹⁰⁾.

Conclusion

Cet article place dans une perspective historique l'analyse des phénomènes spatiaux contemporains.

Il montre comment les forces spatio-économiques contemporaines peuvent être comprises comme des formes de transformation du paysage économique antérieur.

D'une part, les logiques de centralité qui caractérisent l'espace français s'expliquent par une tradition historique de polarisation, et par l'apparition d'événements contemporains (internationalisation de l'économie, transformation de la division internationale du travail...). La métropole parisienne est impliquée dans des réseaux internationaux de production et d'innovation, et les écarts entre la capitale et le reste du pays tendent à s'accroître. Elle ne joue plus le simple rôle d'agglomération des activités, mais elle constitue également un noeud d'interconnexion dans un ensemble international plus global.

D'autre part, la logique de spécialisation régionale a provoqué une rupture, et un retournement des dynamiques spatiales. La progression des emplois tertiaires et qualifiés se réalise maintenant dans les régions qui ont été par le passé délaissées par le processus d'industrialisation et de décentralisation économique.

Cette recherche pourrait être poursuivie et approfondie dans de nombreuses directions. En particulier, il serait nécessaire d'explicitier le rôle des acteurs publics dans ces processus de mémorisation. La nature des tissus économiques locaux et, d'une manière plus générale l'organisation du territoire présentent un fort degré d'irréversibilité. Dans quelle mesure une politique d'aménagement, de "recyclage" de l'espace ou d'impulsion de nouvelles dynamiques peut-elle conduire la trajectoire future dans un sens différent de celui que la tendance aurait permis d'imaginer?

Un premier niveau de réponse consisterait à rechercher le sens souhaitable de la bifurcation et à déterminer le "coût de transition". Ce point de vue suppose que les acteurs publics aient la capacité de réduire le niveau de dépendance de l'espace du passé. Il implique une recherche sur la nature et le sens des politiques à mettre en oeuvre.

Pourtant, les résultats proposés ici montrent le rôle relativement limité des décideurs pour réduire le poids de la région parisienne. Il est probable que leur influence ne soit beaucoup plus complexe que ce qui peut être envisagé dans un premier temps. Les politiques imaginées sont elles-mêmes dépendantes du passé, comme en témoigne par exemple la configuration en étoile du réseau de transport français, et l'importance des efforts financiers consacrés au développement de lignes TGV Paris-Provence. Une seconde voie de recherche consiste donc à s'interroger sur la manière dont les acteurs publics participent aux phénomènes de mémorisation, et dont leur action s'inscrit dans une perspective historique. Il existe probablement des "zones de mémorisation", qui fonctionnent comme des lieux de rétention d'information et d'impulsion de dynamiques. De quelles manières les acteurs publics locaux et nationaux "assimilent" les événements, les gardent en mémoire, pour en restituer les logiques?

Référence

Alvergne, C. 1997. *Vingt-cinq ans d'évolution de l'industrie et des territoires français*. L'Harmattan, collection Emploi, Industrie et Territoire.

- Aydalot, P. 1985. "Les dynamismes actuels de l'espace français". *Redéploiement industriel et planification régionale*. Montréal: Université de Montréal.
- Braudel, F. 1986. *L'identité de la France*. Paris: Arthaud.
- Gravier, J.F. 1947. *Paris et le désert français*. Flammarion.
- Isard, W. 1956. *Location and space economy*. Cambridge.
- Jayet, H., J.P. Puig et J.F. Thisse. 1996. "La décentralisation de l'action publique, enjeux et problèmes". *Revue d'Économie Politique*.
- Lacour, C. 1993. "La tectonique des territoires, d'une métaphore à une théorisation". *Cahier de la Recherche de l'IERSO*, no. 93.01.
- Lajugie, J. 1989. "Un tiers de siècle d'aménagement volontariste du territoire". *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no.1.
- Loinger, G. 1990. "Mutations technologiques et système productif local: une nouvelle donne". *École d'été méditerranéenne d'Économie Industrielle*. Latapes.
- Philippe, J. 1991. "Mercapoles: un enjeu métropolitain pour les services aux entreprises". *Notes de recherche CER*, no. 148.
- Piore, M.J. et C.F. Sabel. 1989. *Les chemins de la prospérité*. Hachette.
- Saxenian, A. 1994. *Regional advantage, culture and competition in Silicon Valley and Route 128*, Harvard University press, Cambridge - Massachusetts, London.
- Scott, A.J. et M. Storper. 1987. "Industrie de haute technologie et développement régional: revue critique et reformulation théorique". *La science régionale, la théorie et les pratiques*, UNESCO/ERES, *Revue internationale des sciences sociales*, mai.
- Thireau, V. 1993. *Les nouvelles dynamiques spatiales*. L'Harmattan, collection Logiques Économiques.
- Uhrich, R. 1988. *La France inverse?*, Economica.
- Veltz, P. 1993. "Logiques d'entreprise et territoires: les nouvelles règles du jeu", *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, DATAR-Éditions de l'aube, La tour d'aigues-Paris.

Annexe I

Le tableau qui suit indique le niveau des coefficients de corrélation entre chaque groupe d'emploi retenu dans l'analyse et quelques indicateurs traditionnels de développement, pour les vingt et une régions françaises.

Ces groupes d'emploi sont les suivants: PIB par tête, salaire moyen, taux d'urbanisation, part de l'agriculture dans le PIB. Le PIB par tête et le salaire moyen donnent une idée de la richesse économique régionale. Le choix du taux d'urbanisation est lié au fait que les régions ou les pays développés sont le plus souvent dotés de villes importantes. Enfin, la part de l'agriculture dans le PIB varie en sens inverse avec le niveau de développement, dans la mesure où le processus de croissance procède du passage progressif du secteur primaire, au secondaire, puis qu tertiaire.

TABLEAU 4 Corrélation entre les indicateurs traditionnelles et les structures de travail

	PIB par tête ³	Taux d'urb. ⁴	Salaire moyen ⁵	% ari/PIB ⁶
Coefficient de spécialisation ²				
Ingénieurs et cadres	&	&	&	¤
Industrielle recherche	®	&	&	¤
Fonctions commerce et administration industrielles	&	&	&	¤
Cadres des fonctions commerce et administration	&	&	&	¤
Ingénieur et technicien de la fonction de production	&	&	&	¤
Ouvriers qualifiés de la production	*	®	*	¤
Branche services marchands aux entreprises (SME)	®	&	&	¤
Branches SME, banques et assurances	®	&	&	#
Production	@	@	@	®

Note:

1. * = $0 < CR < 0,5$; ® = $0,5 < CR < 0,7$; & = $CR > 0,7$; # = $-0,5 < CR < 0$; ¤ = $-0,7 < CR < -0,6$; @ = $CR < -0,7$.

2. calcul du coefficient de spécialisation = Part des cadres dans l'emploi total régional / Part des cadres l'emploi total national.

3. En 1988, source: SIRF.

4. Taux d'urbanisation = part de population dans les villes de plus de 1000 habitants, source: RGP-1990.

5. Part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB total, source: INSEE, comptes régionaux.

Annexe II

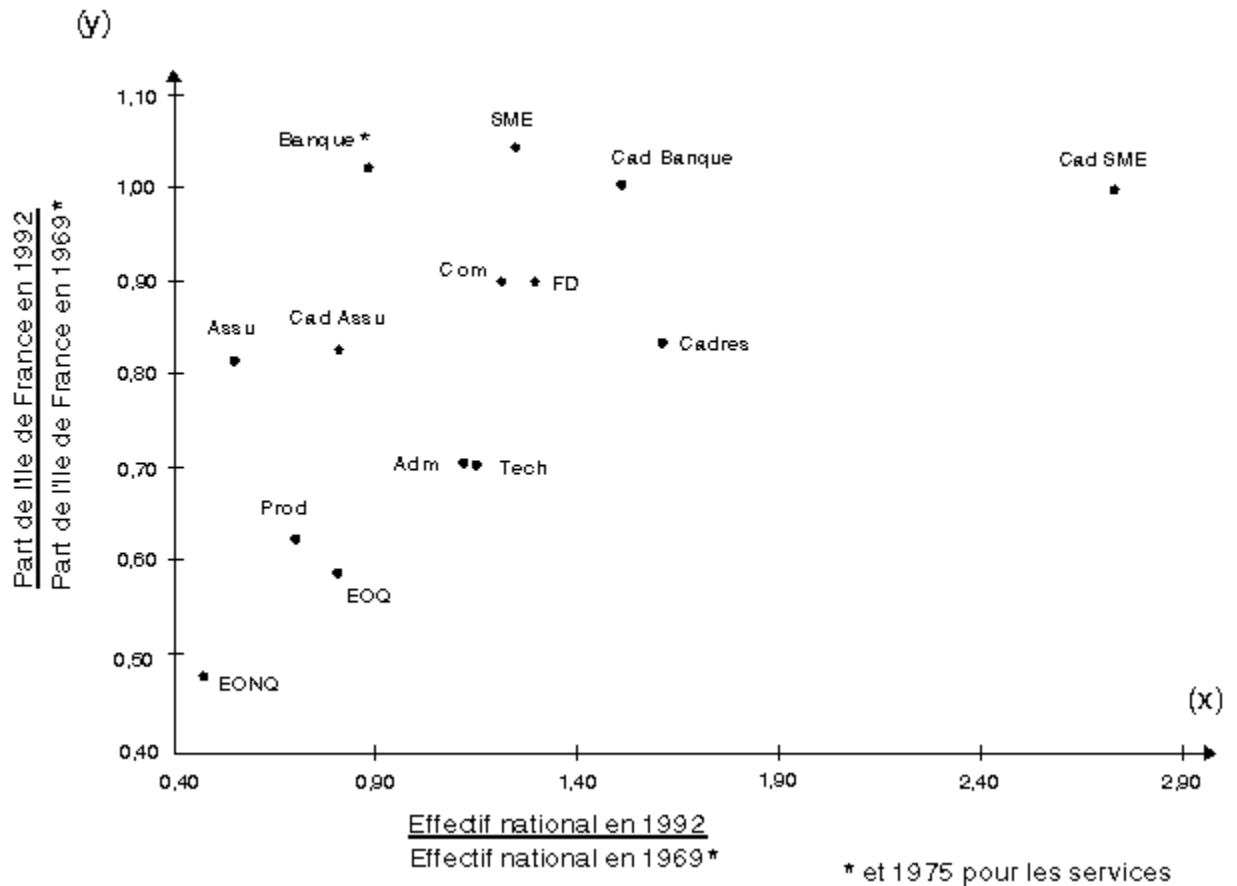
GRAPHIQUE 6 Situation géographique des différentes régions françaises

Endnotes

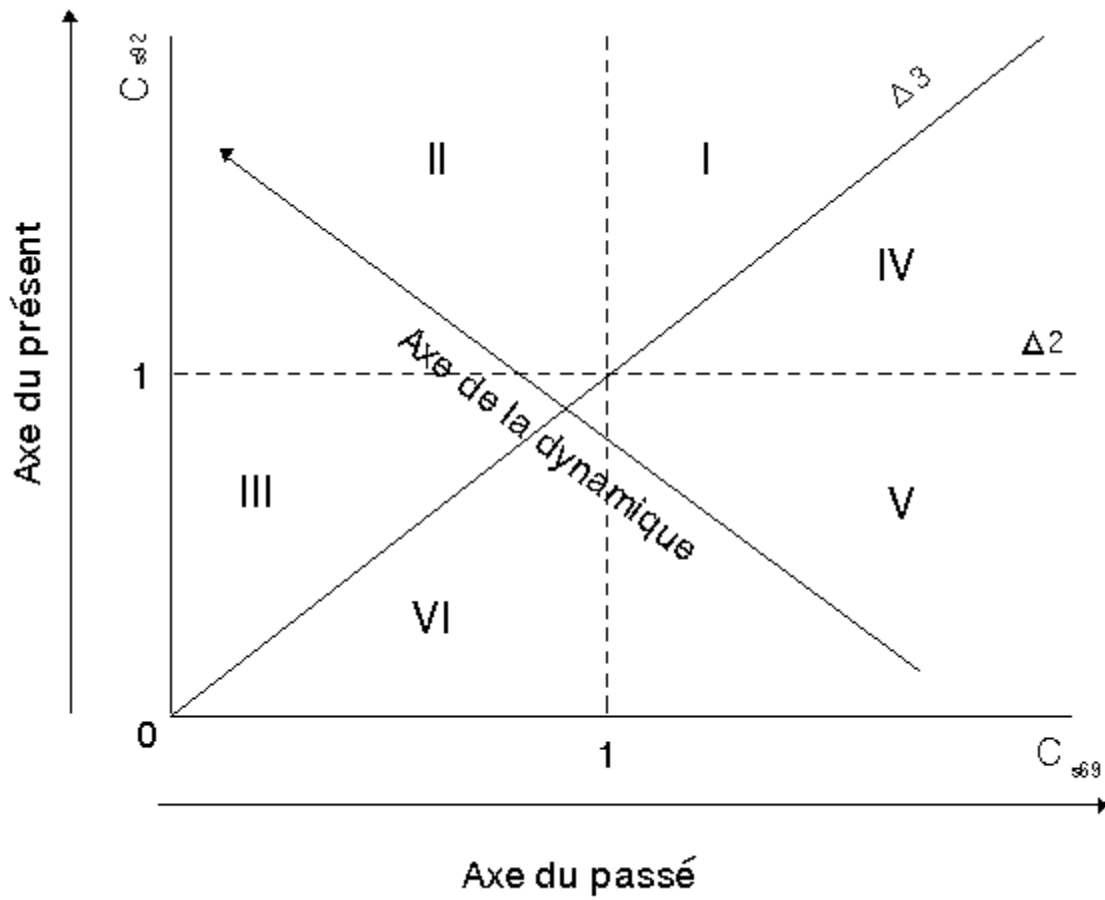
1. Sous la métaphore de «tectonique des territoires», Lacour (1993) met en évidence l'importance de transformations profondes, dont les effets ne sont pas forcément perceptibles immédiatement, mais qui cependant façonnent le paysage économique.
2. En particulier, la généralisation du véhicule individuel et du téléphone, la mise en oeuvre de principes tayloriens d'organisation de la production ont permis une division spatiale du travail.
3. À cette fin, la source statistique utilisée est l'Enquête Structure des Emplois, produite annuellement par l'INSEE. Ces données ont fait l'objet d'un retraitement spécial, permettant de substituer à la décomposition sectorielle traditionnelle un découpage de l'emploi en fonction et en qualifications. Pour des informations plus détaillées sur la source statistique, son traitement, et l'intérêt d'une telle méthode, voir Alvergne (1997).
4. Un tableau en annexe indique le niveau des coefficients de corrélation entre chaque groupe d'emploi retenu dans l'analyse et quelques indicateurs traditionnels, pour les vingt et une régions françaises.
5. Selon le titre du célèbre ouvrage de Gravier (1947), considéré comme étant à l'origine d'une prise de conscience de l'hypertrophie parisienne.
6. Les variations en valeurs absolues doivent cependant être considérées avec prudence. En effet, l'ESE est une enquête, et ses résultats sont soumis aux taux de réponse des employeurs. De plus, le champ de l'enquête a été réduit en 1988. Il est passé de plus de 10 à plus de 20 salariés.
7. Cadres des fonctions commerce et administration.
8. Les branches tertiaires ne sont prises en compte de façon significative qu'à partir de 1975.
9. Les spécialisations sont mesurées par un indice de spécialisation (coefficient de Lorenz), fréquemment utilisé en économie régionale. Celui-ci se calcule à partir du rapport entre la proportion d'effectifs dans un type d'emploi dans la région, et cette même proportion dans un ensemble de référence (ici la province: France, diminuée des effectifs en Île de France).
10. Ce phénomène se retrouve dans d'autres pays. Aux États-Unis, il produit un renversement des dynamiques spatiales entre les régions du nord et du sud du pays.

L'activité industrielle se redéploie autour de la sunbelt, grâce à la localisation des industries de haute technologie.

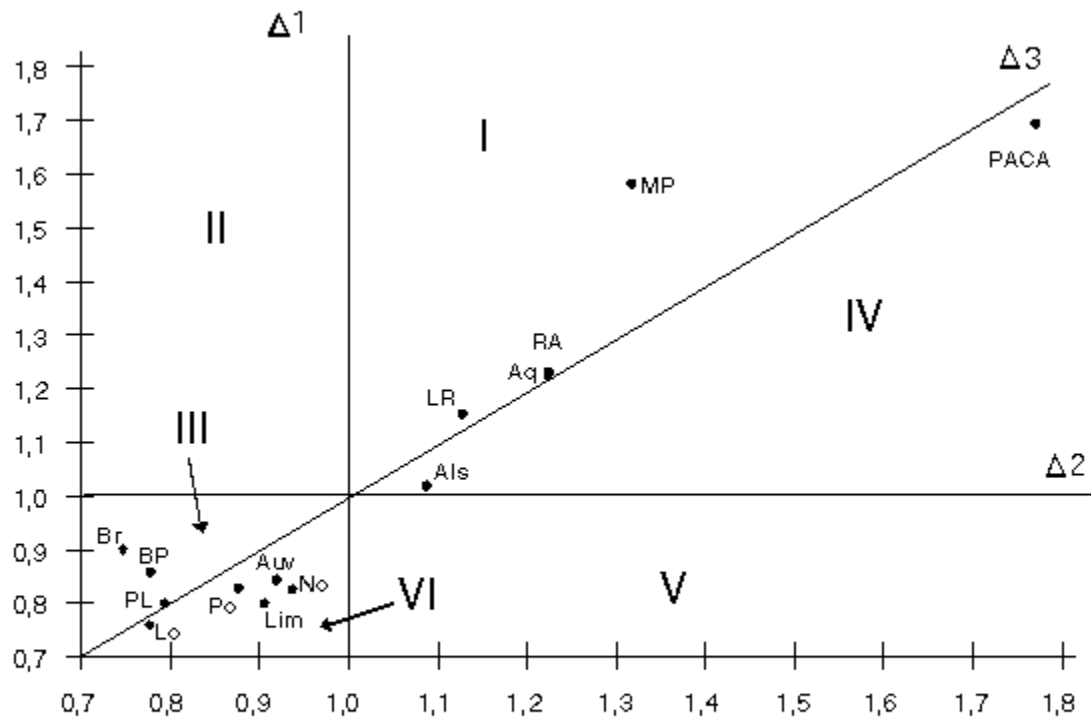
GRAPHIQUE 1 Filtrage des activités économiques en Île de France entre 1969 et 1992



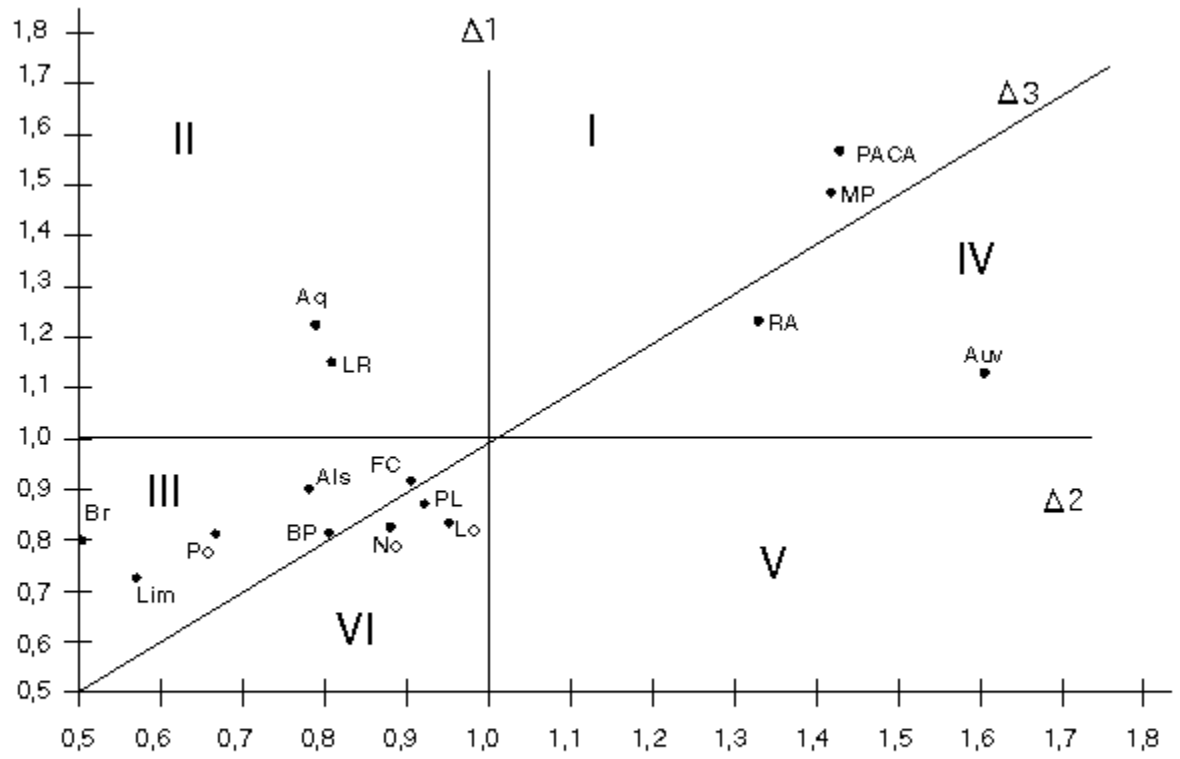
GRAPHIQUE 2 Schéma de la méthode d'analyse de l'évolution des structures de travail régionales



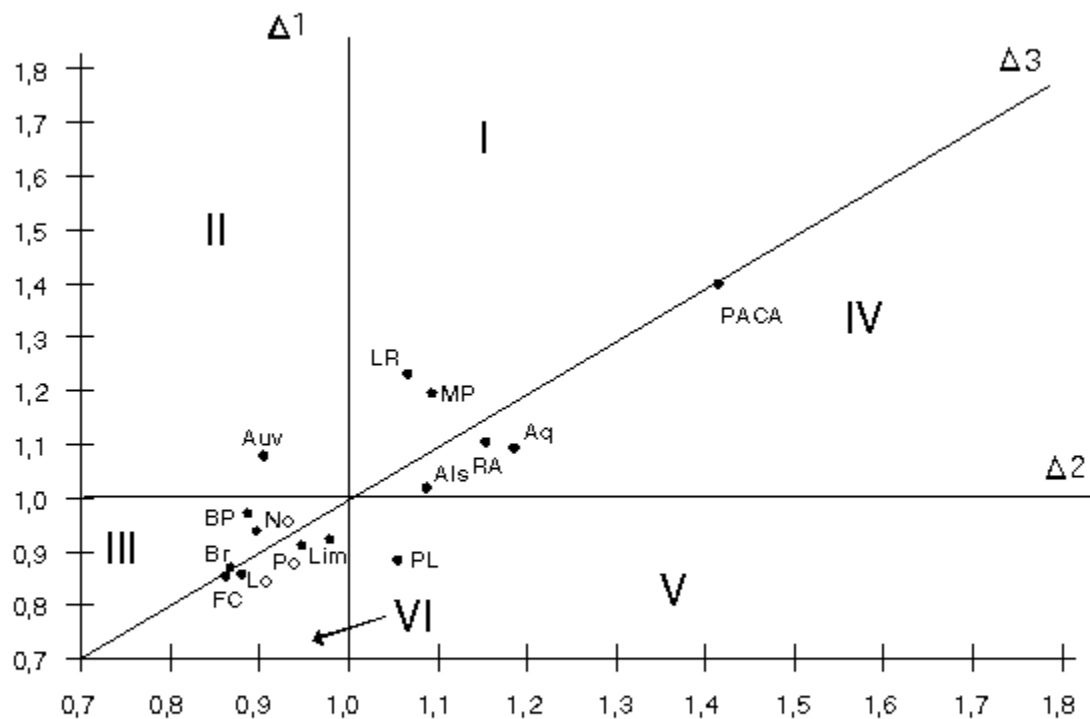
GRAPHIQUE 3 Cadres et ingénieurs



GRAPHIQUE 4 Fonction recherche et développement



GRAPHIQUE 5 Fonctions commerce et administration



GRAPHIQUE 6 Situation géographique des différentes régions françaises



* régions du bassin parisien

